



Tribunes politiques

Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 et du Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-27-1) et du Règlement intérieur du Conseil Municipal (article 26), il est mis en place au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal une tribune libre dans le bulletin d'information municipal et sur le site internet de la Ville d'Onet-le-Château. Les propos tenus dans ces tribunes sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Bulletin Décembre 2019

Majorité municipale

Aussi urbaine puisse-t-elle paraître, Onet-le-Château n'en est pas moins une commune « verte ».

En témoignent ses quartiers citadins embellis par une dizaine de parcs et d'espaces verts tels :

- le quartier des Quatre-Saisons qui va bénéficier d'un superbe parc urbain de 1,7 hectare ;
- le site des Costes-Rouges récemment doté d'un parc de 7 000 m² (bientôt 9 000 m²) ;
- le secteur des Balquières entouré d'une zone verte de 30 hectares incluant le remarquable site Notre-Seigne doté d'un parcours ludique et pédagogique.

A cela, il convient d'ajouter l'important réseau de sentiers et chemins de randonnées qui sillonnent notre vaste territoire communal (40 kms²) très majoritairement composé de terrains à vocations agricoles ou protégés de toute urbanisation.

Pour entretenir et préserver ses espaces verts, notre ville a la chance d'être dotée d'une équipe de 12 agents municipaux auxquels sont associés 2 personnes en contrat d'apprentissage.

Leur mission : créer, proposer, améliorer et entretenir le patrimoine arboré et végétal de la commune. Et ce, dans le respect strict de l'environnement et de la santé des administrés et des agents. Plus qu'une politique, il s'agit d'une éthique avant-gardiste en Aveyron, dont la réflexion et la mise en œuvre ont été progressivement impulsées depuis quelques années.

La gestion des espaces verts communale prend en compte l'aménagement de parcs paysagers



(Quatre-Saisons, San-Pau, Costes-Rouges, etc.), le fauchage en secteurs rural et urbain, l'élagage des arbres en l'hiver, l'entretien des terrains de sport mais également celui de 3 cimetières (Saint-Mayme, Onet Village et Saint-Martin de Limouze).

L'entretien de ces espaces verts est de compétence municipale, tout comme celui de chaque « trouée verte » qui relève du patrimoine communal.

Très récemment, Onet-le-Château s'est vue récompensée pour la qualité de sa gestion propre des espaces verts. Le Label « Zéro Phyto » de niveau 2 vient de nous être décerné par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) et la Région Occitanie. Cette distinction atteste de l'engagement municipal en faveur du respect de l'environnement, via des méthodes alternatives mécaniques ou thermiques.

L'entretien de ces espaces publics doit notamment tenir compte de la nécessité de lutter contre les maladies et autres parasites des végétaux.

Pour ce faire, plusieurs méthodes sont employées :

- désherbages « non agressifs » réalisés de manière manuelle, avec l'appui d'un désherbeur thermique à air chaud pulsé et d'un désherbeur par eau chaude à haute température ;
- utilisation de paillages, de broyats issus de l'élagage ou de tailles de haies.

Par ailleurs, le développement de la faune et de la flore locale est favorisé par des lâchers de coccinelles, l'installation d'hôtels à insectes, de nichoirs à mésanges et d'abris pour chauve-souris.

De plus, les aménagements de la plaine Nostre-Seigne ont permis de conforter son rôle de refuge et de préservation des animaux et des végétaux qui s'y développent.

Enfin, des axes d'amélioration sont à l'étude afin d'atteindre, au plus vite, la suppression totale des pesticides sur les espaces municipaux, en l'occurrence sur les stades. La commune deviendrait alors, « 100% sans pesticides ».

Notre démarche globale, éco responsable, intègre donc l'entretien et la mise en valeur des espaces verts existants et l'aménagement de vastes parcs urbains. Elle se base sur des modes opératoires écologiquement vertueux qui doivent nécessairement être compris et partagés par la population.

Ce processus se traduit notamment par une acceptation progressive, mais nécessaire, de la végétation spontanée et du fauchage tardif. Lequel implique une adaptation du nombre et des modalités d'interventions et de la périodicité des périodes de fauche.

Les agents municipaux qui travaillent au service des espaces verts ont donc notamment pour mission de sauvegarder la biodiversité locale, ce à quoi ils s'emploient avec une efficacité reconnue.

Le groupe de la Majorité municipale

Oppositions

La gestion des espaces verts ne nous paraît pas être la plus grande préoccupation de nos concitoyens en cette fin d'année. Toutefois nous allons traiter le sujet avec plusieurs constats que nous faisons.

Nous avons constaté que les nouveaux espaces verts ou ceux qui sont les plus visibles sont traités de façon prioritaire contrairement à ceux que l'on voit moins et qui eux subissent un entretien moins régulier au niveau des tontes de pelouse et des tailles de haies et d'arbres.



Dans ces espaces verts les désagréments proviennent surtout des déjections canines dues aux incivilités des propriétaires de chiens. Malgré ce constat maintes fois signalé rien n'a été mis en place pour combattre ces incivilités qui gênent énormément les promeneurs ainsi que les agents d'entretien. Nous pensons que cela devrait être un rôle dévolu à la police municipale pour éradiquer ce fléau.

Autour des arbres et dans les rues, les mauvaises herbes prolifèrent alors qu'une machine à eau chaude a été acquise pour traiter cela. On nous dit que c'est à cause du non emploi de produits phytosanitaires. Non il n'y a tout simplement personne pour le faire ! Bien sûr qu'il faut employer moins de produits agressifs mais il faut continuer à entretenir les espaces verts et les rues avec des moyens alternatifs car les castonétois sont très attachés à la propreté des espaces publics.

Nous regrettons que l'aménagement de l'espace vert en lieu et place du stade Georges Vignes ait entraîné la consommation d'un espace agricole à la Roque pour implanter un stade. Pour nous cela ne se justifiait pas.

Il est impératif d'arrêter de consommer de l'espace agricole pour de nouvelles constructions ou pour réaliser de nouveaux espaces verts en ville. Onet le Château est une ville à la campagne et les accès à la nature sont très proches de tous les habitants. Commençons par réhabiliter et entretenir ce qui existe.

Le groupe d'opposition.

Onet détient les plus grands espaces verts publics et privés de l'agglomération. Les propriétaires de ce poumon vert doivent entretenir ce patrimoine que nous léguerons à nos enfants. Tel est le cas dernièrement de l'aménagement de Notre Seigne, zone humide indispensable pour prévenir les crues, mais également refuge pour les mammifères, oiseaux et insectes qui y résident. La gestion communale des espaces urbains et fleuris est l'image d'une commune accueillante, le 21 septembre de nombreux bénévoles ont participé à nettoyer ces espaces, encourageons ces initiatives.

Jean-Luc PAULAT

Conseiller Municipal et d'Agglomération.

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction.

Bruno Gares

Bulletin Septembre 2019

Majorité municipale

Le Cadre de Vie

En l'espace d'un demi-siècle, notre cité est passée du statut de petite commune rurale à celui de ville en fort développement.

Avec plus de 12 500 habitants, Onet-le-Château accueille sur son territoire un potentiel économique et commercial de première importance à l'échelle de notre agglomération et de notre département.



Ces zones économiques, industrielles et commerciales continuent de bénéficier du soutien de notre équipe municipale, notamment au travers de Rodez Agglomération. Elles accueillent nombre d'entreprises qui se développent dans un cadre qui n'a cessé d'être adapté à leurs besoins. Dotée d'une superficie de plus de 40 km², notre ville se structure en pôles urbains dynamiques (Quatre-Saisons, Costes-Rouges, Balquières, San Pau, ...) mais aussi en secteurs à l'habitat épars et en zones rurales préservées. A ce titre, comment ne pas évoquer le charme de Capelle, Fontanges, La Roquette, Le Colombier, d'Onet Village, de Saint-Mayme, et autres lieux-dits. Ils font progressivement l'objet de travaux destinés à améliorer leur cadre de vie.

Nous avons également embelli, redynamisé et rendu plus attractifs les secteurs urbanisés en développant des infrastructures de qualité (Maison des Associations, Maison de santé, Equipement Socio-Culturel et Sportif, Résidence Intergénérationnelle ...), en contribuant à la rénovation de l'habitat social et en créant deux vastes parcs paysagers.

La sécurisation de l'espace public communal nous a conduit à améliorer les réseaux routiers (création de giratoires, d'une nouvelle route, ...) et à implanter progressivement un dispositif de vidéo-protection. Plus généralement, nous avons travaillé à la préservation d'équipements publics qui avaient grand besoin d'être rénovés (écoles, citystades, gymnases, ...) et en construisant un complexe sportif reconnu. Cette pluralité d'équipements de qualité séduit les nombreuses associations Castonétoises qui accueillent quelque 4 300 licenciés. Par leur dynamisme, elles contribuent fortement au maintien d'un lien social indispensable à une bonne qualité de vie. Ainsi, le quotidien d'Onet-le-Château est ponctué d'événements sportifs, culturels, sociaux dont certains sont, chaque année particulièrement attendus à l'image du Festival du Rire, du Festival de Théâtre amateur, de la Transcastonétoise, de la Fête du Sport, du Tournoi International de Foot U13, ... L'animation de la ville et la qualité de notre cadre de vie résultent, notamment, de la dynamique du secteur associatif et de son osmose avec l'action municipale et les acteurs économiques du territoire. A ce titre, Onet-le-Château s'est vu décerner le label « Ville Active et Sportive » qui valorise la qualité de la vie événementielle associative et sportive.

Sur une autre thématique, et non des moindres, notre ville a reçu une labellisation « niveau 2 » via la Charte « Zéro Phyto » qui atteste de son engagement pour la préservation de notre cadre de vie. Ce label récompense un travail municipal de longue haleine qui oeuvre à la préservation du biotope sur l'ensemble du territoire communal. Rurale, urbaine, rurbanne, ... notre ville est plurielle : la variété et la qualité de ses sites et de ses paysages préservés sont particulièrement appréciés par les promeneurs et les sportifs qui parcourent les nombreux chemins de randonnées de notre territoire communal.

Enfin, à qui douterait de la qualité et de l'importance de notre patrimoine, rappelons, parmi d'autres, l'existence d'un site gallo-romain de première importance, la présence d'une vingtaine de châteaux et de maisons de maître, la beauté de plusieurs petites églises et celle de l'exceptionnelle charpente en nid d'abeille de « Saint-Joseph-l'Artisan » classée pour son caractère architectural remarquable. Ces lieux et ces bâtiments, qu'il convient de préserver, constituent autant d'atouts de notre cadre de vie. L'action que nous menons actuellement pour sauvegarder et valoriser le site « Nostre Seigne » s'inscrit dans cette logique.

Le groupe de la Majorité municipale

Oppositions

Le cadre de vie dans la commune

Qualifiée de campagne urbanisée, notre territoire a vécu plusieurs évolutions et les Castonétois ont vu, avec le temps, leur cadre de vie se modifier.

Ainsi, du point de vue économique, notre territoire a su installer, entretenir, adapter et étoffer les zones artisanales, commerciales et industrielles, valorisant le dynamisme du pôle Ruthénois et contribuant à son attractivité.



De plus, depuis les années 60, la population de la commune suit une progression démographique ininterrompue, qui amène la commune, à frôler les 12000 habitants en 2016. Ce dynamisme démographique est l'autre point fort de notre territoire.

En conséquence, corrélant les facteurs économiques et démographiques, la commune a pu se doter d'équipements structurants (salle des fêtes, théâtre, piscine, écoles, crèche...), répondant aux besoins de tous, et poursuivant l'amélioration de l'attractivité du territoire et du cadre de vie.

Cependant, si jusqu'à présent notre territoire a su créer un espace conforme aux besoins de tous, il faut être vigilant quant à l'adaptation de la vie citoyenne au sein de ces espaces en mutation. Ainsi, nous souhaitons souligner l'importance de créer un projet de vie citoyenne, co-construit, qui permettra à l'ensemble de la population de vivre en harmonie. Et sur ce point, notre commune peut compter sur plusieurs leviers : une tissu associatif riche et varié, qui doit être soutenu ; des infrastructures sportives et culturelles qui permettent l'organisation d'évènements fédérateurs, participant au projet citoyen. Enfin, nous n'oublions pas la présence d'une offre éducative de qualité, qui répond à l'ensemble des besoins des familles, des plus jeunes au plus âgés. Ainsi qu'une offre de services de santé adaptée à l'ensemble de la population.

En conclusion, à ce jour, il nous apparaît essentiel de poursuivre la maîtrise de l'urbanisation, de réfléchir à des équipements structurant à l'échelle d'une communauté d'agglomération et de concentrer les efforts de nos municipalités sur le vivre ensemble et la citoyenneté.

Alain Castanié, Maryline Crouzet, Elisabeth Guiance, Véronique Luban, Christophe Noyer

Notre commune est devenue la troisième du département en nombre d'habitants. Son cadre de vie attire toutes les strates de la population par le logement, un environnement préservé, une vie, associative, sportive et culturelle dynamique. Elle comporte de nombreux commerces qui facilitent le quotidien des castonétois mais un équilibre doit être trouvé sur l'agglomération pour éviter une trop, grande concentration. La réglementation actuelle laisse peu de place aux communes pour décider du sort des friches commerciales et industrielles, elle doit évoluer.

Jean-Luc PAULAT
Conseiller Municipal et d'agglomération

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction.

Bruno Gares

Bulletin Juin 2019

Majorité municipale

Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'enjeux, ni même d'opportunités économiques, médiatiques ou



politiques. Il n'est plus question de débats stériles quant à l'urgence d'agir, ou du moins, de réagir face à la dégradation vertigineuse de la biodiversité, aux changements climatiques, à la pollution des sols, de l'eau, de l'air. L'heure n'est plus aux « coups de marketing » mais aux actions de fonds. A Onet-le-Château, les services municipaux sont mobilisés dans cette démarche. Notre Cuisine Centrale produit chaque jour quelques 800 repas. Ils sont majoritairement « fait-maison », favorisant ainsi les circuits courts et la filière biologique pour les produits suivants : 95% de viande fraîche, 90% de fruits frais et 70% de légumes frais. Ces repas très appréciés sont destinés aux enfants des groupes scolaires Jean-Laroche, Narcisses, Genêts et Pierre-Puel, de l'école Sainte-Bernadette, des structures Petite-Enfance, mais également des écoles de la commune d'Olemps.

En termes de gestion des déchets, notre commune oeuvre sur tous les fronts. Chaque pôle des services du Centre Technique collecte, organise et tri ses déchets. Ainsi, sont recyclés au quotidien les cartons, le papier, (très récemment) les mégots, ainsi que les déchets verts : les branchages d'arbres sont broyés sur chantier puis transformés en paillage utilisé pour maintenir l'humidité des sols et lutter contre les herbes folles. Les branchages de haies et autres déchets de tonte sont, quant à eux, transférés à la société locale Braley, qui les broie et les transforme en compost. Ces deux dernières démarches font partie de la politique « Zéro Phyto » adoptée par notre ville. Sont également transférés à l'entreprise Braley, pour traitement, les déchets de réfection de voirie, les déchets inertes et autres gravats, les déchets ménagers, ainsi que les bois et encombrants. Nous travaillons également, de concert avec l'Agglomération Ruthénoise, en collectant puis en leur transférant les déchets électriques et électroniques, les lampes à décharge, tubes fluorescents, lampes LED et piles. L'usage du plastique est limité en favorisant l'usage de verres en plastique non jetables ou en maïs biodégradable. Par ailleurs, nous nous sommes associés à la collecte, par des élèves, de divers déchets « oubliés » sur la voie publique par des personnes qui ne connaissent apparemment pas encore l'usage des poubelles !

Question transport, la création de liaisons douces est privilégiée. Une nouvelle voie sera réalisée, parallèlement à la nouvelle liaison routière « Fontanges-Bel-Air ».

Par ailleurs, deux projets-phare voient le jour en matière de préservation de notre cadre de vie. Ils concernent la plaine Nostre-Seigne et le Parc Urbain des Quatre-Saisons.

Nous avons entrepris, avec divers partenaires publics, de préserver et valoriser la plaine Nostre-Seigne. D'une superficie de quelques 20 hectares, c'est l'une des très rares zones humides existant encore en milieu urbain. Ce site au biotope riche et fragile doit pouvoir jouer un rôle essentiel d'expansion de crues exceptionnelles afin de préserver, autant que faire se peut, les secteurs alentours. Nous avons inauguré un cheminement piéton en présence de 250 élèves venus découvrir les différentes facettes de cette plaine. Ils ont ainsi participé à une dizaine d'ateliers pédagogiques portant sur la faune et la flore, sur le fonctionnement d'un cours d'eau, sur le patrimoine gallo-romain enfoui, ... etc. A terme, des panneaux ludiques informeront les promeneurs et les riverains sur les caractéristiques écologiques et historiques de Nostre-Seigne.

Le futur parc paysager des Quatre-Saisons se veut être un véritable poumon vert implanté dans un quartier très urbanisé. D'une superficie de 1,7 hectare, il sera l'écrin naturel, apaisé et harmonieux, des divers équipements en cours de construction. Ces investissements, ces opérations sont conformes à notre engagement municipal résumé, pour l'année 2019, par ce message : « Onet Vert l'Avenir » !

Le groupe de la Majorité municipale

Oppositions

L'environnement en ville est une préoccupation de plus en plus prégnante au vu des défis



écologiques qui nous concernent tous.

Travailler la question de l'environnement en ville, c'est mettre en oeuvre des projets citoyens. Le développement de jardins au pied des immeubles permet aux bénéficiaires de répondre à leurs besoins, mais surtout d'intervenir, valoriser et s'approprier leur environnement de vie, en s'impliquant dans l'évolution d'un lieu et en favorisant les échanges entre habitants.

Travailler la question de l'environnement en ville, c'est aussi mettre en place des projets éducatifs.

Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines et ainsi sensibiliser les jeunes et les professionnels aux conséquences d'une consommation inadaptée et à la valorisation des déchets.

Travailler la question de l'environnement en ville, c'est agir sur le chauffage des bâtiments collectifs, sur les déplacements et sur les nuisances relatives aux ondes.

Sur Onet-le-Château la chaufferie de Cantagrelh est un exemple environnemental efficace puisque son fonctionnement permet d'économiser

environ 500 tonnes équivalent pétrole chaque année.

Récemment un marché de performance énergétique a été lancé pour faire des économies sur les chaufferies de la commune tant au niveau du fonctionnement que du renouvellement des installations et ce sur une période de 10 ans. L'ouverture des plis de l'appel d'offre a en effet confirmé que la commune réalisait des économies substantielles. La commission d'appel d'offre a validé à l'unanimité un candidat mais le Maire a décidé d'annuler ce marché sans justifier sa décision.

C'est un marché bénéfique pour la commune et qui a été obtenu de plus par une entreprise locale.

Aussi nous ne laisserons pas cette affaire sans réponse car nous entendons bien que l'intérêt des Castonétois soit préservé et que l'intérêt de l'entreprise attributaire soit rétabli car ce marché représente 4 M€ sur 10 ans. Nous aussi nous nous sentons concerné par le devenir de nos entreprises sur notre territoire.

Au niveau des modes de déplacement l'agglomération a fait du bon travail avec le réseau de bus qui offre un maillage efficace avec un

coût abordable pour les utilisateurs. Notre commune devrait s'engager plus volontairement sur la création de pistes cyclables couplé avec des aides pour l'acquisition de vélos électriques pour inciter ce mode de déplacement doux à se développer.

Sans aucune concertation préalable les opérateurs de téléphonie installent de nouvelles antennes qui provoquent des nuisances dues aux ondes. Un collectif soucieux de prévenir contre ces risques s'est constitué sur notre commune et nous engageons la collectivité à collaborer avec eux afin de se prémunir contre les risques liés à ces implantations auprès des habitations.

Le groupe d'opposition municipale.

L'environnement est la principale préoccupation au niveau mondial mais aussi localement.

Aménagement du parc « notre seigne », tri sélectif, réseau agglabus, plantations d'arbres, circuit court pour la cantine scolaire contribuent à préserver l'air, l'eau et notre nourriture. Les programmes pour les prochaines élections locales doivent intégrer pour chaque proposition la dimension environnementale. Jardins familiaux, vergers partagés, pistes cyclables, circuits pédestres sont quelques propositions pour que notre commune verte reste le poumon de l'agglomération.

Jean-Luc PAULAT

Conseiller Municipal et d'agglomération

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction.

Bruno Gares



Bulletin Mars 2019

Majorité municipale

Nous n'avons pas pour habitude de justifier systématiquement nos actions en évoquant l'argument de « l'héritage ». Mais, pour ce qui concerne la politique culturelle à Onet-le-Château, les faits sont têtus : la précédente municipalité avait laissé une situation financière très problématique en ce domaine, essentiellement « plombée » par le colossal déficit de La Baleine.

Nous admettons bien volontiers qu'il n'y a pas (ou guère) d'exemple de politique publique bénéficiaire quand il s'agit de la Culture. De là à à mettre en danger un budget municipal avec sa gestion culturelle, il y avait un pas en passe d'être franchi à Onet-le-Château.

Malgré un environnement pénalisé par une baisse des dotations de l'État (moins - 6,5 millions d'Euros depuis le début de notre mandat), nous avons réussi à préserver un résultat financier qui nous permet de continuer à investir. Notre démarche repose sur quatre leviers : garantir la stabilité de la pression fiscale, préserver le niveau de solvabilité de la commune, réaliser les équipements structurants nécessaires et assurer la qualité de l'offre de services à la population.

Notre action culturelle bénéficie de dotations annuelles à hauteur de 11 % du budget alors même que la moyenne nationale des communes et de leurs intercommunalités n'est que de 7,5 % tandis que celle de l'État avoisine 1% ! Mais « rigueur » ne signifie pas pour autant « austérité ». Nous avons clairement fixé un cap pour notre politique culturelle communale : qu'elle soit accessible et raisonnablement ambitieuse. Accessible par la diversité de la programmation et par une offre de tarifs adaptés, car la culture est un droit pour chacun. Ambitieuse, par un soutien affirmé à des manifestations désormais reconnues, tels les festivals du rire ou du théâtre amateur, et à des spectacles de grande qualité portant sur le théâtre, la musique, la danse et le cirque. Pour traduire dans les faits cette volonté, nous avons pris appui sur cinq structures de proximité portées par des équipes municipales ou des partenaires, tous motivés et responsabilisés.

Il s'agit de la Médiathèque Paul Géraldini, du Théâtre municipal La Baleine, du Krill, de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) et de la Salle des Fêtes.

La Médiathèque (dotée de 58 000 documents ou supports) représente une formidable offre de ressources. Elle propose des spectacles pour les jeunes publics, des conférences, des rencontres d'auteurs. Par ailleurs, la « carte culture » est gratuite pour les Castonétois.

Avec un budget mieux maîtrisé, La Baleine joue tout son rôle au service, des Castonétois avec des tarifs préférentiels et une programmation variée. Cette démarche s'est trouvée confortée par l'appui de la « Scène conventionnée », soutien culturel obtenu après de longues négociations. La Baleine est désormais une référence culturelle reconnue dans l'agglomération ruthénoise et dans l'Aveyron. Le Krill, véritable porte d'entrée de La Baleine, conjugue avec bonheur les fonctions d'espace de spectacles et de rencontres grâce à l'action de l'association « Ulysse Maison d'Artistes » soutenue par notre municipalité. Pour sa part, la MJC est résolument engagée dans un projet d'éducation populaire qui fait de ses locaux un lieu d'ouverture, de partage et d'éveil culturel.

Début 2020, l'Équipement Socio Culturel et Sportif (ESCS) devrait être mis en service. Il sera doté d'une salle des fêtes moderne qui viendra remplacer celle qui, depuis près de 50 ans, permet d'accueillir des spectacles ou des animations associatives de plus grande ampleur. Si l'on ajoute l'aide apportée à la cinquantaine d'associations qui s'investissent dans l'action culturelle, sur la base d'un bénévolat admirable, on admettra que notre municipalité joue pleinement son rôle de soutien à une politique culturelle ambitieuse et accessible. Elle fait et elle aide à faire, sans approche partisane et idéologique. La culture reste un bien précieux, une arme efficace pour défendre le « mieux vivre ensemble » !



Le groupe de la Majorité municipale

Oppositions

La culture dans notre ville

Nous pensons que les orientations qui avaient été initiées lors de la précédente mandature permettaient de donner une nouvelle image plus positive d'Onet-le-Château :

Les Orchestres à l'Ecole offrent aux enfants scolarisés, dans les écoles de la commune, l'opportunité d'apprendre à jouer avec des instruments de musique et de découvrir cet art dans de bonnes conditions avec les résultats encourageants que nous connaissons. Si ce dispositif n'avait pas été mis en place, la plupart de ces enfants n'auraient pas pu pratiquer cette discipline à cause du coût élevé que cela représenterait pour les familles. La MJC a formalisé la volonté de la commune de prendre en charge sa jeunesse avec une structure professionnellement reconnue.

La rénovation de la médiathèque a donné un nouveau souffle de modernité et de développement à cette entité, que nous avons adaptée aux besoins actuels et qui est appréciée pour sa variété culturelle. Enfin la création de la Baleine avec son Krill dotait la commune d'un établissement référence très performant pour valoriser toutes les expressions culturelles qu'elles soient d'origines communales ou extérieures.

Malheureusement le «Baleine Bashing » est venu stopper cette nouvelle image de notre ville axée un peu plus sur la culture pour retomber dans le cliché habituel de la banlieue Ruthénoise insécuritaire. Comment ne pas surfer sur l'insécurité pour la majorité actuelle qui a été jusqu'à armer les policiers municipaux tout en augmentant leur nombre de façon disproportionnée sans qu'aucune statistique ne vienne corroborer une telle nécessité ? Cela s'appelle satisfaire le sentiment d'insécurité, entretenu largement par les médias, et qui trouve écho auprès d'une tranche de la population plus âgée, en augmentation à Onet-le-Château.

Heureusement certains dans la majorité reconnaissent enfin que la Baleine est un outil qui doit être mieux exploité, développé et nous espérons que leur influence sera déterminante

Nous préférierions qu'une partie des moyens humains et financiers pléthoriques, mis sur les dispositifs sécuritaires, soient utilisés pour accompagner des initiatives qui privilégient le vivre ensemble en développant la programmation de la Baleine.

Mais peut être qu'avec la nouvelle salle socio « culturelle », la culture va retrouver un peu de retour en grâce à Onet-le-Château pour éradiquer définitivement cette réputation de banlieue à problèmes très exagérée.

Notre commune pourra s'engager dans une démarche positive, de valorisation des richesses collectives : dynamisme associatif, diversité culturelle, dynamique démographique, attractivité économique.....

Le groupe d'opposition

Médiathèque, MJC, La Baleine, le Krill, la ludothèque et les associations d'Onet font vivre la culture pour les castonétois mais aussi pour les grands ruthénois qui ne disposent pas de ces investissements. Est il équitable que seuls les contribuables d'Onet les financent majoritairement ? Pourquoi ne pas envisager que les habitants des communes utilisatrices bénéficient d'un « chèque culture » afin de compenser la différence de tarif ? L'autre solution serait d'intégrer tout ou partie de ces structures dans l'agglomération mais ceci est une autre histoire ...

Jean-Luc PAULAT
Conseiller Municipal et d'agglomération



Aucun texte n'est parvenu à la rédaction.

Bruno Gares

Bulletin Septembre 2018

Majorité municipale

La rentrée scolaire 2018-2019 étrenne un nouveau rythme scolaire basé sur le retour à la semaine des « 4 jours ». Cette modification concerne les seules écoles primaires publiques (classes de maternelle et classes élémentaires).

Avant de se prononcer sur un éventuel changement, la majorité municipale a pris le temps de la réflexion et de la concertation. Le sujet étant particulièrement sensible, nous avons décidé de demander leur avis aux parents d'élèves, après avoir consulté leurs représentants ainsi que les enseignants.

Les parents d'élèves qui ont répondu à cette enquête ont majoritairement préféré l'option d'une semaine de travail scolaire étalée sur quatre jours. Nous avons donc validé leur choix, voté au sein des Conseils d'Ecoles, puis proposé à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale d'accepter cette modification, ce qu'il a fait.

Nous avons ensuite travaillé, avec l'ensemble des acteurs concernés, à préparer du mieux possible cette rentrée scolaire. Celle-ci s'est parfaitement déroulée notamment grâce aux efforts conjugués de la communauté enseignante, si dévouée à ses missions, des intervenants du secteur associatif, qui offrent aux enfants une large panoplie d'animations périscolaires, et des agents municipaux, présents au quotidien.

En outre, les services techniques de la Mairie sont intervenus, cet été, dans les différents établissements scolaires publics pour réaliser des travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement destinés à répondre aux attentes des enseignants et des enfants.

Ainsi, lors de cette rentrée scolaire, les six écoles primaires publiques et privées de notre commune ont accueilli près de 1 000 enfants dans d'excellentes conditions matérielles.

A ce titre et pour la deuxième année consécutive, la Mairie et Géant Casino ont jumelé leurs efforts afin d'offrir à tous les élèves inscrits en classe de C.P. (Cours Préparatoire) un sac à dos garni de fournitures scolaires.

Même si elle n'est pas en première ligne dans la gestion des autres établissements d'enseignement Castonétois, notre mairie peut revendiquer une place essentielle pour l'éducation et la formation, tant sur l'agglomération ruthénoise que sur le département de l'Aveyron.

Aux quelques 1 000 élèves inscrits dans les écoles primaires, s'ajoutent 770 accueillis dans les deux collèges public et privé, 580 jeunes inscrits à l'Agricampus de La Roque, 900 apprentis au centre de formation de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et 60 stagiaires de l'Ecole Régionale de la Deuxième Chance.

Ces 3 300 enfants, adolescents et jeunes adultes, qui se forment au quotidien sur notre Commune, représentent plus du quart de notre population. C'est dire l'importance et le dynamisme qu'ils



représentent.

Cette jeunesse constitue l'un des atouts majeurs du développement de la commune d'Onet-le-Château. C'est pourquoi nous avons réalisé, et que nous réaliserons des investissements conséquents permettant d'améliorer les structures éducatives et les équipements sportifs ou associatifs de notre commune.

Cette démarche est et sera accompagnée par des actions menées, au quotidien, en faveur de nos jeunes. En guise d'exemple, on peut citer la dotation de 300 euros que nous versons, chaque année, aux étudiants « BAC +4 » contraints de payer un loyer dans le cadre de leurs études hors département.

Ce n'est pas un hasard mais le fruit d'une volonté politique, qui permet de regarder demain avec confiance. C'est ce à quoi nous travaillons, notamment pour préparer l'avenir de notre jeunesse.

Le Groupe de la majorité municipale

Oppositions

Les temps de vie scolaire regroupent les activités ou services mis à disposition des élèves et des familles, au sein de l'établissement scolaire, pour concourir à la réussite scolaire et à l'épanouissement personnel.

Ainsi, la commune d'Onet met à disposition :

- du personnel et des locaux, adaptés aux pratiques professionnelles des enseignants. Soulignons que nous sommes à l'origine de la reconstruction de l'école du Stade, devenue vétuste après 40 ans de bons et loyaux services ;
- un service de restauration collective, qui produit pour les enfants scolarisés des repas équilibrés, adaptés aux différents âges et respectant les règles d'un plan alimentaire, garantissant une alimentation varié ;
- des centres de loisirs, qui prennent en charge les enfants en dehors des temps scolaires et sur les périodes de vacances, proposant des animations, activités éducatives, que nous avons confiés à la MJC pour une plus grande transparence.

Enfin, en plus de ces moyens techniques, la commune propose des activités éducatives ou de l'aide au soutien scolaire :

- les Orchestres à l'École, mis en place par notre équipe, il y a environ 10 ans dans les écoles de la commune et au collège, permet à tous les enfants à partir du CM1 d'accéder à une pratique instrumentale, accompagnés par des professionnels de l'enseignement musical. Remarquons que ce dispositif, peu répandu et précurseur pour l'époque, s'avère tout à fait bénéfique pour l'épanouissement des enfants. Ils jouent en formation d'orchestre. Cette activité complète les enseignements et pratiques éducatives, donnant accès à une pratique artistique, qui apporte un nouvel éclairage aux enseignements, favorise la créativité et travaille autrement des notions telles que le respect, l'écoute, la concentration ;
- l'AFEV, mis en place par notre équipe, intervient depuis environ 10 ans aussi auprès des familles et enfants : ils proposent une médiation scolaire individualisée, réalisée par des étudiants de l'enseignement supérieur, volontaires, luttant ainsi contre l'échec scolaire.



Bien entendu, une vie scolaire aussi riche et dense n'est possible que grâce à une collaboration étroite, et des échanges nourris entre les parents, les enseignants et la collectivité.

Le champs de la vie scolaire et plus largement le chapitre « Education » a, de tous temps, était un des principaux point d'investissement de la commune, contribuant à l'entretien et l'amélioration du « vivre ensemble », en donnant aux enfants et familles Castonétoises, l'accès à un système éducatif de qualité, complété par une vie scolaire riche.

En conséquence, nous soutiendrons toutes les actions qui iront dans le sens d'une amélioration, densification de la vie scolaire et éducative sur la commune, et plus largement tous les projets innovants et constructifs pour nos concitoyens.

Alain Castanié, Maryline Crouzet, Elisabeth Guiance, Véronique Luban, Christophe Noyer

Les loisirs associés à l'école (ALAE) permettent aux enfants, hors temps scolaire, de développer des activités culturelles, sportives, etc.. Ces loisirs sont encadrés par des animateurs sociaux culturels lors de périodes courtes de 1 à 2H. Il est difficile de recruter du personnel, la plupart étudiants, qui s'adaptent aux emplois du temps de l'université et de l'école, qui accepte une rémunération à temps très partiel. Une solution existe c'est de créer un corps d'animateurs sociaux culturels par l'agglomération pour intervenir dans les écoles des communes qui la compose.

Jean-Luc PAULAT

Conseiller Municipal et d'Agglomération.

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction.

Bruno Gares

Bulletin Juin 2018

Majorité municipale

Lorsqu'il s'agit de réformer l'organisation administrative du pays, les décisions prises au plus haut niveau de l'Etat ont été, jusqu'alors, à contre-courant des attentes des Français(es). Nos compatriotes demandent tout d'abord de la simplicité et de l'efficacité. Ils veulent comprendre comment fonctionne la pyramide des Collectivités avec lesquelles ils sont en prise directe. C'est pourquoi, ils plébiscitent la commune et ses élus qu'ils savent pouvoir rapidement contacter sur des sujets qui les préoccupent au quotidien. Pour les communes, l'enjeu de crédibilité se situe dans leur capacité à maintenir des investissements efficaces, surtout quand les dotations financières de l'Etat se raréfient. Pour répondre à ce défi majeur, les élus locaux doivent-ils s'impliquer dans la création d'une commune nouvelle ou travailler à fortifier leur communauté de commune ou d'agglomération ? Après le bouleversement induit par la loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a, notamment, modifié la carte des cantons, il convient de réfléchir sur la stratégie à adopter. Pour ce qui concerne notre commune, on peut objectivement considérer qu'elle a plutôt réussi sa mue. Onet-le-Château est parvenu à préserver ses spécificités tout en prenant sa place dans l'intercommunalité, baptisée « District » puis « Agglomération ». Ce n'était pourtant pas gagné d'avance. La mutation d'Onet-le-Château dans les années « 1960-1970 » pouvait induire l'éclatement entre son bourg d'origine et les secteurs ruraux avec des nouveaux quartiers qui poussaient comme des champignons (Quatre-Saisons, Costes-Rouges, ...). Onet-le-Château, lors des « trente glorieuses », aurait pu s'enfermer dans un rôle de « commune dortoir », à l'ombre de sa grande voisine, Rodez.

La volonté politique de l'époque de bâtir une intercommunalité forte autour du chef-lieu s'est



révélée exemplaire au niveau national. Elle ne s'est pas construite sans difficultés. Notre commune a dû se battre pour ne pas être totalement vidée de sa substance, en particulier pour ce concerne les recettes issues de ses activités économiques. La volonté de solidarité communautaire d'Onet-le-Château s'est cependant imposée par la volonté de F. Rey, alors Maire. Puis le partage des compétences entre communes et intercommunalité s'est fait progressivement. Aujourd'hui, les huit membres de « l'Agglo » ruthénoise pourraient estimer que leur bateau « tient bien la mer » et qu'il n'y pas lieu de tout « chambouler ».

Onet-le-Château a certes acquis une vraie identité en maillant ses quartiers. Notre commune conserve ses missions de services de proximité, que notre majorité s'attache à rendre toujours plus performants. Elle poursuit ses dotations en équipements publics, avec le soutien de partenaires publics. Nous avons engagé, dans ce domaine, une étape importante pour répondre aux attentes d'une population en constante progression qui place désormais Onet-le-Château quasiment au troisième rang du département. Par ailleurs, l'Agglomération Ruthénoise, notamment portée par le dynamisme des entreprises Castonétoises, s'est progressivement imposée comme l'un des principaux moteurs du développement économique Aveyronnais. Cependant, il est nécessaire de veiller à ce que l'équilibre social dans l'agglomération ne soit pas rompu, ce à quoi les élus de notre groupe sont très attachés. Toutefois, l'idée de créer une commune nouvelle mérite d'être sérieusement étudiée, sous condition qu'elle respecte une logique géographique et économique. Son éventuelle concrétisation nécessite un large consensus sur des objectifs et des modes opératoires entre les élus concernés, lesquels seraient alors en mesure de convaincre leurs concitoyens de l'intérêt d'un tel regroupement. Pour l'heure, nous travaillons, au regard de la confiance que vous nous avez accordé en mars 2014, à maintenir la solidarité communautaire, tout en veillant à préserver les intérêts de notre commune et ceux de l'agglomération ruthénoise.

Le groupe de la Majorité municipale

Oppositions

Agglomération ou commune nouvelle ?

Depuis plusieurs dizaines d'années, nous assistons à une volonté de faire évoluer les périmètres communaux, favorisant les intercommunalités et les regroupements de communes, avec pour objectifs l'amélioration de l'efficacité de l'action publique et la rationalisation des territoires.

Les questions qui doivent être posées sont :

- quel est le niveau géographique pertinent pour organiser les territoires et les activités économiques, sociales, culturelles ?

- que deviennent les services de proximités ?

La particularité française avec son millefeuille administratif est souvent source de confusion, de perte d'efficacité et de lenteur dans la mise en œuvre des politiques, de coûts supplémentaires. Chaque réforme apporte son lot de « complexification ». Ne voir dans la réduction des strates administratives que la possibilité de réaliser des économies, avec soit un regroupement des moyens et/ou des équipements et infrastructures, soit un partage des compétences et de services transverses n'est pas le bon niveau d'analyse. Pas plus que celui de l'angle de la réduction des dépenses publiques. La création d'une commune nouvelle peut être une nouvelle façon d'administrer et d'organiser une agglomération de façon efficace, un projet économique ambitieux, une politique du logement ambitieuse et une offre de loisirs élargie. Soyons capable d'attirer les projets et les talents. Cela peut permettre de créer un pôle urbain moderne plus influent qui peut faire mieux entendre sa voix au niveau Régional. La représentativité est également au cœur des questions de gouvernance, et de la conduite des projets intercommunaux. Par exemple, pour représenter les habitants des anciennes communes il serait opportun que chacune d'entre elles perdure comme circonscription électorale.

Une commune nouvelle réduirait également le nombre d'élus ce qui permettrait peut-être de les impliquer davantage, et à chaque concitoyen de savoir « qui fait quoi ». En tout état de cause, ce qui doit rester primordial dans tout schéma d'organisation, d'agglomération ou de nouvelle commune,



est la proximité des élus et les services adaptés à notre temps, afin de garantir aux habitants la meilleure réponse aux préoccupations économiques, sociales et culturelles.

Alain CASTANIÉ, Maryline CROUZET, Elisabeth GUIANCE, Véronique LUBAN, Christophe NOYER

« L'Agglo » regroupe 8 communes. Dans cet espace de vie, le père travaille à La Primaube, la mère à Druelle, les enfants vont au collège à Onet, au lycée à Rodez et habitent Sébazac. Ils sont inscrits au club sportif du Monastère et de Ste Radegonde et à la médiathèque d'Olemps. Fiction ? Peut être pas. Ils payent leurs impôts dans leur commune et bénéficient des infrastructures de l'Agglo : agglomus, piscines etc..N'est il pas temps de nous regrouper au sein d'une même commune et définir ensemble un projet pour le bien de l'ensemble de notre communauté ?

Jean-Luc PAULAT

Conseiller Municipal et d'agglomération

Aucun texte n'est parvenu à la rédaction.

Bruno Gares

Bulletin Mars 2018

Majorité municipale

L'inquiétude est grande et légitime dans la commune pour toutes celles et tous ceux directement concernés par l'avenir de l'usine Bosch : les salariés et leurs familles, les commerçants, les sous-traitants et l'ensemble des acteurs locaux. Elle est grande, car le site castonétois est, depuis près d'un demi-siècle, le bateau amiral de l'économie aveyronnaise, avec 1 600 emplois directs et près de 10 000 emplois induits. Elle est légitime, car les annonces du gouvernement en rapport avec le diesel dessinent des perspectives plus que moroses pour cette unité dont c'est la spécialité.

Le maire, Jean-Philippe Kéroslian, n'a pas attendu que les choses s'accélérent pour prendre le dossier à bras le corps. Il a alerté à quatre reprises depuis 2015 les présidents de la République successifs, François Hollande puis Emmanuel Macron. Pas de réponse ! Mais nous ne renonçons pas. Le combat du maire et de la majorité s'est développé tous azimuts ces dernières semaines : auprès de la direction et des syndicats de Bosch, avec les élus de l'Aveyron, ou lors de la rencontre du 14 mars à Paris avec le ministre de l'économie, Bruno Lemaire. Jean-Philippe Kéroslian y a rappelé l'indispensable patriotisme des constructeurs français qui doivent acheter français et donc se fournir en pièces auprès de Bosch à Onet ; le nécessaire accompagnement de l'État pour que la transition énergétique qu'il a engagée ne soit pas synonyme de désastre industriel ; que le dossier Bosch fasse l'objet d'un point d'ordre du jour lors d'un prochain sommet franco-allemand. Il a aussi demandé que cesse la campagne anti-diesel menée par certains membres du gouvernement.

Car c'est bel et bien un dénigrement systématique du diesel qui est orchestré depuis mai 2017. Ce « diesel basching », accentué par la surtaxation fiscale de ce carburant, a déjà entraîné une chute des ventes des véhicules diesel. Et donc une baisse d'activité à l'usine d'Onet. Cet enterrement de 1er classe du diesel fait fi de la réalité de la situation.

A ce jour, la France n'est pas en capacité de faire rouler 5 millions de véhicules électriques. Les vraies questions ne sont pas posées, car elles dérangent. Comment et où fabriquer les batteries et à



quel prix écologique ? Quelle puissance supplémentaire d'électricité et de quel type (nucléaire, hydraulique, autres) faut-il prévoir pour recharger les batteries ? Quel est le coût du recyclage des batteries ? Le simple réalisme pousse à conserver un mix énergétique (électrique, hybride, diesel...), en tenant compte de la spécificité des déplacements urbains ou ruraux, courts ou longs trajets. Sans oublier la poursuite des recherches sur d'autres carburants, comme l'hydrogène. Nous comprenons le souci du gouvernement de s'inscrire dans une démarche de développement durable. Pour autant, cette orientation ne doit pas se faire à travers une politique qui tranche les têtes et occulte la piste de complémentarité des carburants, qui doit être privilégiée. Le diesel moderne est vertueux. Il a sa place dans cette approche.

C'est la raison pour laquelle nous restons confiants. L'usine d'Onet produit des pièces de très haute technologie. Il y a un immense savoir-faire ici et ce potentiel humain n'est pas délocalisable. Mismars, la direction de Bosch a précisé en comité d'entreprise qu'une des deux lignes de production serait modernisée. C'est une étape importante mais insuffisante. Toutes les possibilités de diversification de la production, voire de reconversion pour partie, doivent être étudiées par la direction allemande du groupe et accompagnées par l'État. Nous restons confiants mais vigilants. Notre vigilance est à la hauteur du triple enjeu que représente Bosch à Onet et en Aveyron : économique et social évidemment mais aussi comme élément d'attractivité du territoire. Notre majorité va continuer à se battre pour conserver la totalité des emplois de Bosch sur le site castonétois. C'est une priorité pour l'avenir de notre commune et une ardente obligation vis à vis des 1 600 salariés et de leurs familles.

L'équipe de la Majorité municipale

Oppositions

Nous savons tous que l'entreprise Bosch est un des poumons économiques de l'agglomération Ruthénoise ainsi que du Département de l'Aveyron. Nous sommes à ce titre tous concernés par son avenir non sans une pointe d'inquiétude. En effet, nous assistons à un retournement spectaculaire du marché des voitures à moteur Diesel. Ces dernières ont vu leurs ventes chuter, pour représenter en 2017 moins de la moitié des voitures neuves vendues (47,3 %) en France. Malgré les progrès technologiques sans précédent, ce type de motorisation est en perte de vitesse. Les scandales comme « le Dieseltgate Volkswagen », les études qui mettent en avant l'impact de l'utilisation du carburant diesel sur la santé publique et l'environnement, et notre mode de vie sans restriction, ont fait naître des préoccupations importantes pour les générations futures.

Nous assistons dans le domaine de la production industrielle à des changements profonds, tout comme dans le domaine de la distribution de produits et de services. Ces deux domaines nécessitent plus que jamais anticipation et innovation.

Il est évident que désormais, les engagements du gouvernement sont plus en faveur des moteurs électriques, au détriment des moteurs diesels.

Les collectivités territoriales ont leur rôle à jouer comme par exemple la Région Occitanie, dont la Présidente Carole DELGA a multiplié les initiatives, telles que les rencontres avec le ministre de l'économie. L'ensemble des collectivités territoriales locales, le département, l'agglomération du Grand Rodez et la commune doivent également se mobiliser pour trouver une solution alternative à ces évolutions. Nous savons que l'usine de Rodez est appréciée de la direction générale de Bosch, en partie en raison de la qualité reconnue du travail des salariés.

Il convient donc de travailler aux évolutions possibles de cette usine. Ce travail doit se faire en partenariat entre la direction de Bosch, la direction de l'usine d'Onet le Château, les collectivités territoriales, l'Etat et bien sûr les salariés. Nous sommes solidaires de toutes les initiatives qui



permettraient de favoriser la formation professionnelle, de préserver et développer l'emploi sur le Grand Rodez et l'Aveyron.

Alain CASTANIÉ, Maryline CROUZET, Elisabeth GUIANCE, Véronique LUBAN, Christophe NOYER

Le président E.MACRON s'est fait le chantre de la réindustrialisation de notre pays. Mais avant cet objectif il est indispensable de conserver les usines qui apportent à notre territoire de l'emploi, de l'attractivité, de la vie. «La BOSCH » est l'occasion de tenir cet engagement politique. Les 1600 salariés font vivre notre commune, notre agglomération mais aussi le département. La fin de ce poumon économique accélérerait la désertification de l'Aveyron. Notre député de la circonscription, du même parti que le président, doit en faire la priorité de son action.

Jean-Luc PAULAT

Conseiller Municipal et d'agglomération.

L'industrie d'aujourd'hui, plus encore celle de demain, a traversé toutes les révolutions : celles de la mondialisation, du digital, des nouveaux modes de management, etc. Elle est à la croisée de tous les changements, et elle ne grandit que lorsqu'elle sait les intégrer. L'usine bosh a tous ces atouts, réactifs, dynamiques, conquérants. C'est pour cela aujourd'hui, toute la ville soutient son usine : les habitants, les entreprises, les associations, les élus castonétois, députés, président de l'agglomération. Tous solidaires, tous ensemble pour réussir l'avenir.

bruno gares